Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON
Province de Québec
Municipalité Régionale de comté La Haute-Yamaska
136 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, J0E 2C0

AVIS PUBLIC
Demande de Dérogation mineure

Avis public est par la présente donné que le conseil , lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 11 novembre 2019 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Numéro de cadastre	Lot 3 557 057
Adresse civique	756, Route 137 Nord
Nature de la demande	- Autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire à 1,28 m de la ligne arrière. - Autoriser l'implantation de la véranda attachée au bâtiment principal à 8,70 m de la ligne arrière.
Effet de la demande	- Réduire la marge arrière à moins de 2 m comme exigé à l'article 36 du règlement de zonage n°560-2017; - Réduire la marge arrière à moins de 10 m, comme exigé à l'article 29 et à lagrille de la zone AF-1 du règlement de zonage n°560-2017;

Toute personne ou tout organisme intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON, le 24 octobre 2019.

Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que le présent avis a été affiché et publié le 24 octobre 2019 au bureau municipal situé au 136 rue Principale, à l'Église de Ste-Cécile-de-Milton située au 345 rue Principale.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, le 24e jour d'octobre 2019.

Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier